

## **Le Service départemental de l'enregistrement ouvre ses portes dans le Val d'Oise !**

A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018, la mission de l'enregistrement, assurée jusqu'à présent par les services des impôts des entreprises d'Ermont et de Pontoise Ouest, sera transférée au Service départemental de l'enregistrement.

**Ce service, fermé exceptionnellement le 2 novembre, accueillera le public à compter du 5 novembre 2018.**

Le Service départemental de l'enregistrement, c'est la mise en place, par la Direction départementale des Finances publiques du Val d'Oise, d'un service unique et spécialisé, afin de favoriser une plus grande professionnalisation des compétences et un meilleur service rendu à l'usager.

Désormais, une seule adresse pour toutes vos formalités d'enregistrement (déclaration de succession, assurance-vie, don manuel, reconnaissance de dette, contrat de prêt, cession de parts sociales...) :

**Service départemental de l'enregistrement  
Centre des Finances Publiques d'Ermont  
421, rue Jean Richepin – BP 85  
95125 Ermont Cedex**

**Courriel : [sde.ermont@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sde.ermont@dgfip.finances.gouv.fr)**

**Tél : 01.30.72.82.76**

 **FINANCES PUBLIQUES**